

FORMULAIRE D'ADHESION OU RENOUELEMENT DE LICENCE SAISON 2026-2027
--

☐ Renouvellement de licence

à compléter et à joindre à votre règlement dès que vous aurez vérifié vos données et renseigné le Parcours de Prévention Santé sur votre Espace licencié :

<https://www.athle.fr/acteur>

Licence n° :

Nom-Prénom :

Catégorie :

Nom de l'entraîneur :

☐ Nouvelle adhésion

Nom-Prénom :

Email :

Date de naissance : / /

*Une carte nationale d'identité ou le livret de famille devra être présenté lors de la remise de ce bulletin d'inscription dûment complété ci-dessus. **Il servira à créer l'espace licencié** et permettra ainsi de remplir le parcours santé.*

Formulaire et règlement à remettre à votre entraîneur, à Reynald ou Christelle

Cadre réservé au club :

Acteur créé : ☐ oui ☐ non Date :/...../.....

Licence validée : ☐ oui ☐ non Paiement reçu : ☐ oui ☐ non

A PAYER

Le **prix de la licence** annuelle qui comprend l'**adhésion au club** et l'**assurance** est fixé pour la saison 2026-2027 à :

Cochez les cases correspondant à votre cas

- ☐ **110 € pour les Baby-Athle** (né en 2021, 2022 et 2023)
- ☐ **110 € pour les Eveil Athlétique** (né 2018, 2019 et 2020), **Poussins** (né en 2016 et 2017)
- ☐ **110€ pour les Benjamins** (né en 2014 et 2015), **Minimes** (né en 2012 et 2013)
- ☐ **110 € pour les Cadets et Cadettes** (né en 2010 et 2011),
- ☐ **110 € pour les Juniors** (né en 2008 et 2009), **Espoirs** (né de 2005, 2006 et 2007), **Seniors** (né de 1993 à 2004), **Masters** (né en 1992 et avant, licence compétition)
- ☐ **80 € pour une licence athlé-running** permettant de participer aux compétitions sans fournir de certificat médical à chaque inscription. **Cette licence s'adresse aux joggeurs à partir de cadets et ne permet pas de participer aux championnats de cross, piste et même hors stade.**
- ☐ **110 € pour une licence athlé-santé** permettant de pratiquer la marche nordique
- ☐ **50 € pour les entraîneurs, juges officiels et membres actifs du bureau.** Pour bénéficier de cette réduction, les juges doivent s'engager à officier sur au moins 5 compétitions. Les membres du bureau s'engagent à participer à 5 actions/réunions du club.

Réductions :

Cochez les cases correspondant à votre cas

- ☐ Une **réduction de 10 €** par adhérent est accordée **à partir de la deuxième personne** d'une même famille (même domicile). Merci d'indiquer les nom et prénom du premier licencié de la famille qui paie le plein tarif :
.....
- ☐ Sous réserve de validation d'Amiens Métropole, et de la **remise des pièces justificatives lors de l'inscription au Club, une remise de 30 € (coupon-sport)** est également applicable pour les jeunes âgés **de 6 à 15 ans**, bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) et demeurant dans une des communes d'Amiens Métropole¹ (fournir l'attestation CAF du mois d'août où doit apparaître l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) et un justificatif de domicile de moins de trois mois avec l'adresse identique à celle indiquée sur le document de la CAF).
- ☐ Une **réduction de 70€** sur le prix de la licence au titre du **pass Sport** sous réserve de présenter le **QR code ou code alphanumérique** lors de l'inscription au Club et avant le 31 décembre 2025.

MONTANT A REGLER après réductions ci-dessus :€

¹ Allonville, Amiens, Bertangles, Blangy Tronville, Bovelles, Boves, Cagny, Camon, Cardonnette, Clairy Chaulchoix, Creuse, Dreuil les Amiens, Dury, Estrées sur Noye, Ferrières, Glisy, Grattepanche, Guignemicourt, Hébécourt, Longueau, Pissy, Pont de Metz, Poulainville, Querrieu, Remiencourt, Revelles, Rivery, Rumigny, Sains en Amiénois, Saint Fuscien, Saint Sauflieu, Saint Vaast en Chaussée, Saleux, Salouel, Saveuse, Seux, Thézy Glimont, Vaux en Amiénois, Vers sur Selle

MODE DE REGLEMENT

Cochez les cases correspondantes à votre cas, et complétez les mentions demandées :

- ☐ **Somme Chéquier Collégien « Sport »** du Conseil départemental de la Somme soit 5€ x (indiquer le nombre de chèques remis au Club) soit un total de €
- ☐ **Coupons-sport ou chèques vacances ANCV** soit (indiquer le nombre de coupons remis au Club)
- ☐ x le montant unitaire du coupon € soit un total de €
- ☐ **Chèque** à l'ordre de l'US Camon Athlétisme d'un montant de €
- ☐ **Espèces** d'un montant de €
- ☐ **HelloAsso** d'un montant de € en scannant ce QR Code



Ou en cliquant sur ce lien : [Adhésion sur Hello Asso](#)

SAISON 2026-2027

Le bénévolat est indispensable à la vie du club. L'organisation de nos manifestations sportives repose sur l'implication des membres du bureau et de quelques licenciés. Chaque aide, quel que soit le niveau d'implication, contribue à la réussite des événements, à la convivialité et au développement de l'US Camon Athlétisme.

En participant comme bénévole, vous contribuez notamment à :

- L'accueil et la distribution des dossards aux participants
- La sécurité des participants sur le parcours
- L'installation et le rangement du matériel
- La tenue des ravitaillements

Les événements phares du club

Événement	Date prévisionnelle
<i>Les Virades de l'Espoir</i>	27 septembre 2026
<i>Corrida de Camon</i>	19 décembre 2026
<i>Courses Solidaire Féminine</i>	7 mars 2027
<i>Challenge Baheu</i>	10 ou 17 avril 2027
<i>L'Hortillonne, Trail Daniel Varlet</i>	05 ou 06 juin 2027
<i>Départementaux Piste Jeunes</i>	Courant juin 2027

Je souhaite participer à la vie du club et à apporter mon aide lors des manifestations organisées par l'US Camon Athlétisme.

☐ **Oui** ☐ **Non**